

PÉTITION À LA MINISTRE DES AFFAIRES MONDIALES CANADA

ATTENDU QUE :

1. En 2008, la Commission mixte internationale s'est penchée sur la problématique de la qualité de l'eau de la baie Missisquoi, mais depuis, elle n'a pas poursuivi ses travaux sur la question.
2. Les différents paliers gouvernementaux américains et québécois ainsi que les organismes de bassins versants font des efforts colossaux pour s'attaquer au problème des cyanobactéries dans le lac Champlain.
3. Malgré ces efforts, les cyanobactéries menacent toujours :
 - 3.1. La qualité de vie des citoyens qui habitent le territoire
 - Le lac Champlain est l'une des principales ressources naturelles de la circonscription de Brome-Missisquoi. Deux municipalités traitent et distribuent cette eau à leurs citoyens, mais les coûts de traitement ne font qu'augmenter au fil des ans, à cause de la prolifération croissante des cyanobactéries.
 - 3.2. L'économie régionale
 - Le lac Champlain est un pôle économique au cœur du développement récréotouristique de la région. Il offre l'opportunité aux citoyens qui l'habitent et aux touristes américains et canadiens de pratiquer les activités suivantes :
 - la chasse, la pêche sportive, la pêche sur glace ;
 - la natation, la planche à voile, la planche volante (*kite surfing*), la navigation de plaisance, le canoë ;
 - le camping, le cyclisme, la moto ;
 - la randonnée, le ski de fond ;
 - l'écotourisme et l'interprétation historique canadienne.
 - Ces activités ont des retombées économiques importantes pour la région, particulièrement dans les domaines de la culture, de la restauration, du commerce et de l'hôtellerie.
 - 3.3. La vie d'espèces aquatiques et terrestres
4. La problématique des cyanobactéries dans le lac Champlain n'est certes pas résolue et le Canada doit jouer un rôle plus actif dans ce dossier, particulièrement pour développer des solutions innovantes.
5. Toute question relative à la qualité de l'eau du lac Champlain est régie par le *Traité des eaux limitrophes* et par la Commission mixte internationale.

**À ces causes, nous, soussignés citoyens de la région du lac Champlain,
prions la ministre des Affaires mondiales Canada : de mandater la Commission mixte internationale
de développer des solutions efficaces au problème des cyanobactéries
afin de rétablir la qualité de l'eau du lac Champlain.**

Signatures

(Signez votre nom.

Ne pas écrire en lettres moulées)

Adresses

(Donnez votre adresse postale complète ou indiquez votre ville et votre province, ou votre province et code postal.)

Nous prions de mandater la Commission mixte internationale de développer des solutions efficaces au problème des cyanobactéries afin de rétablir la qualité de l'eau du lac Champlain.